

Le 18 juillet 2018

Chers parents, tuteurs, tutrices,

Au nom de tout le personnel de l'école secondaire publique Louis-Riel, il nous fait plaisir de vous souhaiter ainsi qu'à votre enfant, la plus cordiale bienvenue.

Votre enfant entreprendra une autre année scolaire dans un milieu où il ou elle trouvera un accueil chaleureux, un personnel dévoué, des activités diverses, du travail enrichissant et des défis le guidant vers le succès. Avec votre coopération et celle de tout le personnel, nous souhaitons que ses efforts et ses initiatives lui procurent satisfaction et réussite.

Dans cet envoi, vous trouverez les informations essentielles afin de faciliter la rentrée scolaire de votre enfant. Cette année, nous avons coordonné les services du secrétariat avec ceux du service à l'élève pour faciliter les paiements et les changements de cours.

Vous devez vous présenter au secrétariat de l'école du 21 au 24 août, inclusivement de 9 h à 15 h selon l'horaire ci-dessous afin de payer les frais de cotisation annuelle, les dettes antérieures s'il y a lieu et remettre les formulaires, ci-joints, dûment remplis. Veuillez noter que la cotisation doit être payée en **argent comptant, carte Visa, MasterCard ou débit seulement**. L'horaire de votre enfant vous sera remis lors de cette visite également.

Date	Qui	Services
Mardi 21 août 2018	Nouveaux élèves	Secrétariat et Services à l'élève
Mercredi 22 août 2018	Élèves de la 11 ^e et 12 ^e année	Secrétariat et Services à l'élève
Jeudi 23 août 2018	Élèves de la 9 ^e et 10 ^e année	Secrétariat et Services à l'élève
Vendredi 24 août 2018	Tous les élèves	Secrétariat seulement

Pour les élèves de 9^e, 10^e et 11^e année, la cotisation annuelle est de **45 \$**. Pour les élèves de 12^e année, la cotisation est de **85 \$** et inclut le coût relié à la location de la toge pour la remise des diplômes. Il est à noter que si vous avez plus d'un enfant à Louis-Riel, un rabais de 5 \$ sera accordé sur les frais de cotisation des autres enfants. Vous pourrez également acheter l'uniforme d'éducation physique qui est obligatoire et qui sera vendu au coût de **45 \$** comprenant deux t-shirts et une paire de short.

Veuillez noter que le magasin scolaire ouvrira ses portes à compter du mercredi 15 août 2018 de 8 h 15 à 15 h. L'uniforme scolaire ainsi que l'uniforme d'éducation physique obligatoires sont seulement disponibles à l'école secondaire publique Louis-Riel.

Le 27 août est une journée pédagogique. Le 28 août, les élèves seront invités à dîner gratuitement dans le cadre du barbecue de la rentrée. Hambourgeois et/ou chiens-chauds ainsi qu'un breuvage seront servis. Les cours débiteront à 8 h 45.

Si vous souhaitez vous impliquer plus étroitement au sein de l'école, nous vous invitons à faire partie du **Conseil d'école**. Ce regroupement participe au développement des priorités de l'école et contribue à créer un climat d'apprentissage des plus propices. Il y aura une rencontre pour procéder à l'élection des membres du Conseil d'école le **jeudi 20 septembre à 18 h**. Veuillez communiquer avec Nancy Robinson, secrétaire administrative, au 613-590-2233 poste 59003 si vous désirez soumettre votre candidature pour un poste au sein du Conseil d'école.

Nous vous prions, chers parents, tuteurs ou tutrices, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

L'équipe de direction

Luc Carrier, directeur
Guylaine Fontaine, directrice adjointe
Andréa Mathieu, directrice adjointe